



CLUB DES ENTREPRISES DE L'OUEST LYONNAIS

Appel à cotisation 2024

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous étiez membre du CEOL en 2023 et nous vous en remercions vivement.

Comme vous le savez, le Club CEOL vit et se développe par ses adhérents. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur vous, nombreux, pour le renouvellement de votre adhésion en 2024.

Grâce à votre cotisation et à votre engagement, vous permettez au club CEOL de poursuivre ses objectifs, de se développer et de maintenir sa position d'acteur incontournable de l'Ouest Lyonnais.

ATTENTION : comme vous le savez désormais, sans retour de votre part sur votre renouvellement d'adhésion après relance, votre fiche sera automatiquement désactivée.

Nombre de salariés	Cotisations 2024 (€)
0 à 9	185
10 à 25	317
26 à 39	426
40 à 59	535
60 à 79	644
80 à 99	754
100 à 199	863
200 à 299	970
300 à 399	1080
+ de 400	1145

Merci de bien vouloir nous retourner votre cotisation accompagnée de la fiche ci-dessous complétée par mail à contact@ceol.fr

ou à l'adresse suivante : Club CEOL – rue Pierre Passemard – BP 41 – 69210 L'Arbresle.

Afin d'effectuer un règlement par virement (option à privilégier), voici les coordonnées bancaires du CEOL :

IBAN : FR76 1680 7004 0081 8466 2821 823 et le BIC : CCBPFRPPGRE.

Raison sociale :

Responsable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

E-mail :